

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LAPOPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE
DE TIZI OUZOU**



COLLOQUE INTERNATIONAL

**’’Santé et Environnement dans les pays en
développement :
Etat des lieux et Perspectives’’**

17 et 18 Janvier 2010



Contexte :

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié le 13 juin 2007, la première analyse par pays des effets des facteurs environnementaux sur la santé. Ces données révèlent de profondes inégalités mais montrent aussi que, dans tous les pays, la réduction des risques liés à l'environnement permettrait d'améliorer la santé. En effet, la qualité des milieux (air, eau, sols), les nuisances (bruit, insalubrité...), les changements environnementaux (climatiques...) sont autant d'éléments qui favorisent ou déterminent l'apparition de certaines pathologies dites "de civilisation" telles que : cancers, maladies cardiovasculaires, asthme et allergies, troubles neurologiques, troubles du sommeil, stress, etc., et/ou qui entraînent la réémergence ou la résurgence des maladies dites "de pauvreté" dans les pays en développement. Les risques indirects pour la santé du fait du rejet de polluants toxiques dans l'environnement, constitue une gêne, un mal-être au quotidien pour la population. On peut citer l'exemple du bruit, de la poussière, des odeurs nauséabondes dégagées par les industries, les décharges publiques sauvages, les eaux usées dans les rivières à ciel ouvert, l'élimination incorrecte des déchets, etc., notamment dans les zones urbaines.

Selon l'OMS, 13 millions de décès pourraient être évités, chaque année, en améliorant la salubrité de l'environnement. L'absence d'études dans les pays du Sud, la non fiabilité des données existantes et la non disponibilité des autres informations liées à la santé et à l'environnement supposent que la situation sanitaire et environnementale des pays du Sud doit être plus grave encore qu'elle ne l'est. Malgré un certain degré d'incertitude, les estimations de l'OMS indiquent qu'il est possible de prendre des mesures ciblées pour prévenir certaines maladies. Elles montrent aussi que des interventions au niveau des ménages permettraient de réduire sensiblement le taux de mortalité.

Par ailleurs, si les pays à revenu faible sont les plus vulnérables, les données montrent qu'aucun pays n'est à l'abri des conséquences que les conditions environnementales peuvent avoir sur la santé. Ces nouvelles données viennent soutenir les décideurs nationaux des secteurs de la santé et de l'environnement à fixer des priorités en matière de prévention.

En Algérie, les plans d'action décidés participent à la construction d'un champ "santé – environnement". Le Rapport National sur l'Etat et l'Avenir de l'Environnement (RNE 2000), qui a servi de base à l'élaboration du Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE – DD), dresse un bilan alarmant sur l'environnement. En effet, le pays affronte aujourd'hui de nombreux problèmes liés à la gestion des ressources naturelles (eau, espaces), à la lutte contre les pollutions et les nuisances et à la protection et la préservation des patrimoines. Face à la situation critique atteinte en matière d'environnement, les pouvoirs publics ont élaboré une Stratégie Nationale Environnementale (SNE), impliquant l'élaboration de politiques publiques efficaces, le renforcement du cadre législatif et réglementaire, la gestion durable des ressources naturelles, l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Au niveau Européen, conformément aux engagements pris lors des conférences d'Helsinki et de Londres (NEHAP) et aux objectifs fixés dans la Charte de l'Environnement 2004, les gouvernements ont mis en œuvre des plans d'action nationaux relatifs à la préservation de la santé et de l'environnement.



Problématique :

Selon la définition proposée par le bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1994 lors de la conférence d'Helsinki, «*la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures*». Il s'agit donc à la fois d'une pratique et d'une science dont les frontières s'avèrent extrêmement difficiles à délimiter tant les domaines couverts sont potentiellement vastes et susceptibles d'interférer les uns avec les autres. En outre, il est possible que l'on privilégie le volet sanitaire au sens "*santé publique*" ou le volet environnemental au sens du "*développement durable*", la terminologie et sa connotation peuvent varier sensiblement.

En effet, la notion de "*santé environnementale*" s'inscrit dans une approche de santé publique qui vise à identifier et à réduire les risques qui pèsent sur la santé, dans l'environnement, sans considération particulière sur leur localisation ou sur leur origine. La notion d'environnement rapportée à la santé peut varier selon que l'on adopte un point de vue médical, social, biologique, économique, etc.

Parmi les multiples facteurs qui déterminent la santé humaine et le développement des pathologies, la qualité de l'environnement et du milieu de vie (eau, alimentation, air, sols, habitat...), les contaminants (biologiques, chimiques, physiques), les nuisances (déchets, bruit...), jouent un rôle fondamental. Il est indéniable que certaines pathologies sont aggravées, voire déterminées, par l'environnement. Associée à la sécurité sanitaire, la santé environnementale vise à l'analyse des déterminants de santé, naturels et artificiels, des milieux de vie de l'homme : lieux de travail, habitats, milieu rural et urbain, ayant pour objectif une meilleure maîtrise des risques.

Plusieurs acteurs interviennent dans le champ de la santé environnementale, provenant de champs disciplinaires différents (économistes, sociologues, juristes, épidémiologistes, biologistes, chimistes, etc.) et le peu d'articulations entre eux. Le rapprochement de ces acteurs du champ de la santé environnementale devrait permettre de travailler en complémentarité entre les actions et les compétences des professionnels. L'appréhension globale de ce champ appelle donc de nouvelles méthodes de travail et une mise en réseau des acteurs intervenant aujourd'hui à tous les niveaux et une intersectorialité qui n'est pas encore concrétisée dans les pays du Sud.

La mise en place d'actions de prévention et/ou d'éducation dans le champ de la santé environnementale soulève donc deux interrogations majeures :

- Comment assurer la synergie entre les différents acteurs intervenant dans le champ de la santé et de l'environnement, concernés tant au niveau de l'élaboration des politiques que de la mise en œuvre des programmes et projets ?
- Comment mobiliser et développer des actions qui se fondent sur la participation fondamentale de toutes les parties : l'Etat, les ménages, les acteurs de développement et la société civile ?

Objectifs :

Les objectifs de ce colloque sont les suivants :

- Faire le point sur de l'état de la santé et de l'environnement au niveau national ou régional (Maghreb, Afrique du Nord, Méditerranée, Amérique Latine, etc.) ;
- Partager les expériences acquises par les pays et débattre des actions et des programmes mis en œuvre par les gouvernements et les organismes internationaux en matière de santé et environnement ;
- Identifier les recommandations clés et les questions à approfondir en matière de recherche, de formation et de gestion des rapports entre santé et environnement.

Ce colloque propose de réunir des participants relevant de différents milieux : des enseignants, des chercheurs, des gestionnaires, des praticiens de soins, des administrateurs, des organismes de sécurité sociale, des experts d'organisations internationales, des associations de défense de l'environnement pour échanger sur les multiples aspects de cette problématique d'actualité brûlante à l'échelle nationale et internationale.

Axes de Réflexion :

Les préoccupations de ce colloque peuvent porter sur les thèmes (non exhaustifs) suivants :

- Les déterminants de la santé et de la qualité de l'environnement et du milieu de vie,
- Les programmes ou les projets de prévention dans le champ de la santé environnementale (prévention des risques liés à la pollution de l'air intérieur, au bruit, aux champs électromagnétiques,...),
- Les acteurs institutionnels impliqués dans les programmes de protection de la santé et de l'environnement,
- Les modalités concrètes utilisées (méthodes, outils, partenariats...),
- Les résultats d'évaluation des programmes mis en œuvre,
- Les facteurs facilitant ou les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de ces programmes,
- Les actions à engager pour conforter ces partenariats et cette mise en réseau des acteurs,
- Efficacité des programmes d'action de lutte pour la préservation de la santé et de l'environnement,
- Les politiques publiques en matière de réduction des risques sanitaires et environnementaux,
- Prévention et maîtrise des risques sanitaires liés à l'environnement, etc.

Les approches économiques et de santé publique seront privilégiées

Echéancier :

Date limite de soumission des résumés : 30 novembre 2009

Avis d'acceptation des résumés : 07 décembre 2009.

Date Limite d'envoi des communications : 31 décembre 2009.

Contacts :

Dr MANSOURI Mohamed .

Email: colloquesantenviron@yahoo.fr

mmansouri@sante.gov.dz

Tél. : 00 213 26 21 74 40 ou 00 213 26 21 04 74

Fax : 00 213 26 21 71 04

Adresse : Rue Lamali Ahmed, CHU de Tizi Ouzou – Algérie.

Comité Scientifique :

Pr Kaïd Tlilane Nouara (Présidente : Université de Bejaia)

Dr Mansouri Mohamed (DG du CHU de Tizi Ouzou)

Pr Thiébaud Luc (AgroSup Dijon)

Pr Aberkane Abelhamid (Pr Chef de Service CHU de Constantine)

Pr Grangaud Jean Paul (Université d'Alger)

Pr Bedrani Slimane (INA – Alger, CREAD)

Pr Lamri Larbi (Université d'Alger)

Pr Brahamia Brahim (Université de Constantine)

Pr. Djenane Abdelmadjid (Université de Sétif)

Pr Hamdi Cherif Mokhtar (Université de Sétif)

Pr Moali Aïssa (Université de Béjaïa).

Dr Fellah Lazhar (Université d'Oum El Bouaghi, retraité)

Pr Zidouni Nouredine (CHU de Beni Messous).

Dr Terfani (Epidémiologiste : MSPRH).

Pr Zoughailech Djamel (Epidemiologiste : CHU Constantine).

Comité d'Organisation :

Président :

Dr Mansouri Mohamed (Directeur Général).

Membres :

M^{me} Aid Nadia (Secrétaire Générale).

Dr Azzam Amina (Directrice des Activités Médicale et Paramédicale).

M^{me} Ifrene Samira (Directrice des Ressources Humaines).

M^r Mouzaoui (Sous Directeur des Infrastructures et des Equipements Médicaux).

Dr Ladjadj Ouiza (Sous Directrice des Produits Pharmaceutiques).
M^{me} Chamek Lila (Ingénieur en informatique).
M^f Hached Hamid (Sous Directeur des Services Economiques).
M^f Abes Nacer (Sous Directeur de la Formation et de la Documentation).
M^{me} Lazri Zina (Directrice de l'Unité Nedir).
Dr Ameur (Sous Directeur des Activités Médicales).
M^f Harcheb (Coordinateur).
M^f Baiche (Surveillant).
M^f Issad (Sous Direction de l'Activité paramédicale).

Secrétariat :

M^{me} Debiane Zahia.
M^{me} Cheblal Aldjia.
M^{me} Zidane Feroudja.
M^{elle} Adelani Lynda.
M^{elle} Adjaoud Djouher.
M^{me} Sehila Ouahiba
M^f Ait Moussa Mohamed.
M^{elle} Mohand Ousaid Assia.

Les Langues de travail sont : Français, Arabe, Anglais.